



Septembre 2021 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine

--



COVID19 : la situation s'améliore en Nouvelle-Aquitaine



Grâce à la vaccination, la circulation virale faiblit. Le taux d'incidence diminue dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine tout comme le nombre de nouvelles hospitalisations. La Nouvelle-Aquitaine est la 3ème région métropolitaine qui vaccine le plus. Par la mobilisation et l'engagement de tous, les contraintes sanitaires peuvent commencer à s'alléger dans la plupart des départements.

[Plus d'informations sur la situation en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde](#)

France Relance en Nouvelle-Aquitaine, un bilan gagnant



A l'occasion de la conférence de presse de rentrée, le 16 septembre dernier, la préfète de région a présenté le bilan du plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine. Au 31 juillet 2021, l'État a déjà investi 2,75 milliards d'euros dans la région dont 770 millions pour le volet transition écologique, 924 millions pour le volet compétitivité et plus d'un milliard pour le volet cohésion sociale et territoriale. Le plan France Relance va continuer à se déployer pour permettre à la Nouvelle-Aquitaine de maintenir son dynamisme.

[Lire le dossier de presse](#)

--

ÉCONOMIE - EMPLOI

17 nouveaux lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels



En Nouvelle-Aquitaine, 17 nouveaux lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires ont été sélectionnés par l'État et le conseil régional dans le cadre du déploiement du plan France Relance, ce qui porte à 126 le nombre total de lauréats. Ces 17 projets représentent 6 millions d'euros de subventions pour un total de 63 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région.

[Consulter la liste des lauréats](#)

Mobilisation autour de la formation en Nouvelle-Aquitaine



A l'occasion du lancement du "mois de la formation" le 14 septembre dernier, la préfète de région a rappelé l'engagement conjoint de l'Etat et du conseil régional en faveur de la formation. En Nouvelle-Aquitaine, c'est presque 1,2 milliards d'euros en 4 ans et 360 millions en 2021. Aujourd'hui, ce sont près de 60 000 places de formation qui sont proposées à tous les publics sur tout le territoire néo-aquitain.

[En savoir plus](#)

Étude INSEE : en Nouvelle-Aquitaine, six étudiants sur dix ne résident pas chez leurs parents



200 000 étudiants résident en Nouvelle-Aquitaine et particulièrement dans les intercommunalités de Bordeaux, Poitiers, Limoges, La Rochelle et Pau grâce à leur offre d'enseignement supérieur. À elle seule, Bordeaux Métropole capte 37 % de la population étudiante résidant dans la région. Davantage qu'au niveau national, les étudiants néo-aquitains quittent le foyer parental, le plus souvent pour vivre dans des logements d'une pièce et n'occupent que rarement un emploi.

[Lire l'étude](#)

--

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Concertation publique sur le projet de mise en concession autoroutière Poitiers-Limoges



Le ministre chargé des Transports, Jean-Baptiste DJEBBARI, a saisi début juillet la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sur le projet de mise en concession autoroutière entre Poitiers et Limoges. Celle-ci a décidé, le 1er septembre 2021, d'organiser une concertation publique préalable pour débattre sur les objectifs et les caractéristiques du projet, sur les enjeux sociaux-économiques et environnementaux qui s'y attachent et sur des solutions alternatives en cas d'absence de mise en œuvre du projet.

[Plus d'informations](#)

Réunion de concertation autour de la mise à 2x3 voies de l'A63



Le 6 septembre, une réunion de concertation avec les parlementaires, les représentants des collectivités concernées et les chambres consulaires, a permis de présenter les évolutions des scénarios de mise à 2x3 voies de l'A63. Les observations recueillies enrichiront le dossier de saisine de la commission nationale du débat public (CNDP) qui sera transmis à l'automne. En suivant, la CNDP décidera des modalités de consultation du grand public à mettre en œuvre.

[Lire le communiqué de presse](#)

--



Conférence régionale des acteurs de la lutte contre la pauvreté



La préfète Fabienne BUCCIO, a réuni le 16 septembre, la 5^e conférence régionale des acteurs de la lutte contre la pauvreté autour du thème de la garantie de l'égalité des chances en faveur des enfants et des jeunes. Cette conférence a permis de faire un point sur l'avancée de la stratégie pauvreté en Nouvelle-Aquitaine et d'évoquer des sujets comme la lutte contre les inégalités sociales de santé, l'accueil de la petite enfance ou encore la mobilité solidaire.

[En savoir plus sur la stratégie pauvreté en Nouvelle-Aquitaine](#)

Les cordées de la réussite en Nouvelle-Aquitaine



La préfète de région et la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine ont présidé le 30 septembre, le comité de pilotage des cordées de la réussite. Ce dispositif vise à offrir de nouvelles perspectives d'orientation aux élèves, quelle que soit leur origine sociale ou territoriale. En 2021, la région académique compte 75 cordées de la réussite soit 23 de plus qu'en 2020.

[Lire le communiqué de presse](#)

--

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2021 en Gironde

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.